

## Parcours Vert



## Cursan

Echelle : 1/5000

Equidistance : 5 m



### Légende

- Courbe de niveau
- Abrupt de terre, Talus
- Petite levée de terre
- Ravine, Tranchée
- Petit ravine
- Butte
- Petite dépression
- Trou
- Bloc rocheux
- Puits / Fontaine
- Terrain découvert
- Végétation, course lente, bonne visibilité
- Végétation, marche
- Terrain cultivé
- Limite franche de végétation
- Gros arbre remarquable
- Arbre ou buisson remarquable
- Élément particulier de végétation
- Chemin pavé, 4 m
- Zone pavée, asphaltée, (trafic important), (4 m)
- Sentier non pavé ou trace, 2 m
- Petit sentier ou trace
- Mur franchissable
- Clôture franchissable ou balustrade
- Clôture infranchissable ou balustrade
- Point de passage
- Zone interdite d'accès (Surface)
- Bâtiment
- Tour de grande hauteur
- Élément important dû à l'homme - cercle
- Élément important dû à l'homme - X
- Escalier, 3 m
- Ligne du Nord magnétique Bleu
- Zone interdite d'accès

### Parcours Vert, Longueur 1,0 km

Départ Bâtiment, côté Nord-Ouest

- 1. 41 Arbre remarquable
  - 2. 43 Arbre remarquable, le plus au Sud
  - 3. 53 Arbre remarquable, le plus au Sud-Est,
  - 4. 36 Arbre remarquable
  - 5. 32 Clôture, extrémité Nord-Ouest
  - 6. 31 Clôture, angle extérieur Sud
  - 7. 35 Arbre remarquable, le plus à l'Ouest
  - 8. 57 Arbre remarquable, l'objet du milieu,
- Départ Bâtiment, côté Nord-Ouest

Carte de course d'orientation N°2022-D33-389	
Carte de base : MNT et ortho IGN	Numéro d'urgence : 15 ou 112
Relevés : Clément Serret (01/2021)	Dessin : Clément Serret / Mk Parzych
Coordonnées Géographiques : Latitude 44,787 ; Longitude -0,492	
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Autorisation d'accès : Mairie de Cursan	
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.	
Distribution : Mairie de Cursan	
Coordonnées US Cenon Course d'Orientation : course-orientation@uscenon.fr	

